

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 46501

Déclaration de Maladie : N° S19-0003230

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13289

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MANSOURI Hengamen Date de naissance : 18/11/1986

Adresse : Avenue Stendhal Res. Enajid Im3 apt 162 20340 CASA

Tél. : 0600771616 Total des frais engagés : 1629,5 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

ACCUEIL
10 NOV. 2020
Hôpital Cheikh Khalifa Ben Zayed
Mohamed ENNAKHILI

Date de consultation : 14/08/2020

Nom et prénom du malade : Mansouri Hengamen Age: 33

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hancer pelviens

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 30/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/09/22	CS		300	

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE AGHRAP Dr. Simiane Aghrap 100-102 Anwar - Cite Palestina - 19921 Tunisie - Tél: 71 22 152</p>	14.08.2023	19.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire d'Anfa 122, Bd. D'Anfa Casablanca - Tél. 052 22 10 00 10/06/2022</i>	<i>15/06/2022</i>	<i>369 x 5,50 = 2039,50</i>	<i>2039,50</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :



2000239037 / H0120020639

Prénom : MERYEM

Nom : MANSOURI

DDN : 18/11/1986 E: 14/08/2020

Service : URGENCES (NA)



PAYANT

Sexe: F

ستمبر
LABIOMED
Laboratoires d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Aifa Casablanca - Tél: 05 22 51/86
الطبية



- Ag Hbs
- Ag Hbc
- Test de dépistage à la maladie de Marfan
- Test de dépistage à la maladie de Marfan

وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :



2000239037 / H0120020639

Prénom : MERYEM

Nom : MANSOURI

DDN : 18/11/1986 E: 14/08/2020

Service : URGENCES (NA)



PAYANT

Sexe: F

grossesse intravaginale
sans les embûches

SLG = 0,81 cm

grossesse intravaginale
sebukat

91144329
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE
Prof. Mohammed ENNACHIT
Hôpital Cheikh Khalifa bin Zayed

وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :



2000239037 / H0120020639

Prénom : MERYEM



PAYANT

Sexe: F

Nom : MANSOURI

DDN : 18/11/1986 E: 14/08/2020

Service : URGENCES (NA)

19,50

Spasfon

Myoc

S.V.

2

cp

x 3 l.



7 640153 082817

SPASFON-LYOC
LYOPH.ORAL (10)
Zenith Pharma
P.P.V.: 19,50 DHS



Rés Anfaid - Bd Anwal - Cite Plateau - CASA

Tél: +212 529 97 63 - Fax: +212 529 99 84 17

Gynecologie Obstétrique
Prof. Mohamed ENNAGET
Hôpital Cheikh Khalifa - BP 12

LOT N°420
MFG 27-09-2019
EXP 09-2022

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° 78 345 / 2020 du 14/08/2020

Nom patient : **MANSOURI MERYEM**

Entrée 14/08/2020

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 14/08/2020

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
- Consultation de gynécologie-obstétrique avec échographie	1,00		600,00 Sous-Total	600,00 600,00
Total Frais Clinique				600,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

SIX CENTS DIRHAMS

Total 600,00

Encaissements			Carte Bq		Total encaissé	Solde
			600,00		600,00	0,00

HOPITAL CHEIKH KHALIFA
Admission Facturation

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

CASABLANCA

Reçu de caisse

N° : 2008142156177990 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
2000239037	MANSOURI MERYEM	14/08/2020

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
CarteB	3510	600,00
PAYANT	Total payé	600,00
		SIX CENTS DIRHAMS

Reçu établi par : MOH.RHO

HÔPITAL CHEIKH KHALIFA
Admission Facturation

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067

Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Houcine - Casablanca
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biogiste
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biogiste
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 15 août 2020

Mme MANSOURI MERYEM

FACTURE N°	9606
------------	------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	70	
Antigène HBS -----	B	120	
Sérologie de l'hépatite C -----	B	300	
Rubéole IgG -----	B	100	
Toxo IgG -----	B	100	Total : B 690

Prélèvements :

Sang-----	Pc	15
-----------	----	----

TOTAL DOSSIER	1 000,00 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Dirhams

الطبية لابيومد
LABIOMED
Laboratoires d'Analyses Médicales
122, Bd. d'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Tél: 05 22 48.13.51 / 48.13.86

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Mme MANSOURI MERYEM
Dossier N° : 20571175

Dossier ouvert le : 15/08/20 - Edité le : 15/08/20

Page N° 1/2

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

					Antériorités
					<u>14/08/20</u>
Hématies	: 4,09	M/mm3		4 - 5,4	4,34
Hémoglobine	: 11,4	g/dl		11,5 - 16	12,0
Hématocrite	: 35	%			
V.G.M.	: 85,3	μ 3		80 - 100	
C.C.M.H.	: 32,7	%		30 à 36	
T.C.M.H.	: 27,9	pg		27 à 32	
Leucocytes	: 9 420	/mm3		4000 - 10000	15920
FORMULE LEUCOCYTAIRE					
P. neutrophiles	: 53,7	%	soit	5 059	/mm3
P. éosinophiles	: 2,3	%	soit	217	/mm3
P. basophiles	: 1,1	%	soit	104	/mm3
Lymphocytes	: 33,2	%	soit	3 127	/mm3
Monocytes	: 9,7	%	soit	914	/mm3
Plaquettes	: 270 000	/mm3		150000 - 500000	295000

SEROLOGIE DE L'HEPATITE B

Antigène HBs : Négatif
(Automate COBAS C6000)

SEROLOGIE DE L'HEPATITE C

Dépistage des Ac anti-hépatite C : Négatif
(Automate Cobas C6000)

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Dr Jalil ELMANJRA
Pharmacien biologiste
Ancien assistant des hôpitaux de Dijon - France



Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Mme MANSOURI MERYEM

Dossier N° : 20571175

Dossier ouvert le : 15/08/20 - Edité le : 15/08/20

Page N° 2/2

IMMUNOLOGIE / SEROLOGIE

SEROLOGIE DE LA RUBEOLE

(Automate VIDAS. Seuil 15 UI/ml)

Antériorités

Titrage des IgG : 227 UI/ml

Réaction : Positive

Conclusion : Sérologie à interpréter en fonction d'un deuxième prélèvement fait à 3 semaines d'écart

SEROLOGIE DE LA TOXOPLASMOSE

(Automate VIDAS - Biomérieux. Seuil 8 UI/ml)

Antériorités

Réaction : Négative

Titrage des Ig G : 0 UI/ml

Conclusion : Absence d'immunité

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER